

VOL. 17, Tome 2 • FÉVRIER à fin AVRIL 2024

L'INDISPENSABLE



Ensemble, au  de la NATURE



SAINT • GABRIEL
• DE •
VALCARTIER

JOYEUSE SAINT-VALENTIN!



Crédit photo : Maureen Bédard



VIE MUNICIPALE

P. 2



VIE CITOYENNE

P. 3-8



VIE COMMUNAUTAIRE

P. 9-10



LOISIRS

P. 11-16

SITE INTERNET
www.saint-gabriel-de-valcartier.ca

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

2215, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier
(Québec) G0A 4S0

Téléphone : 418 844-1218
Courriel : admin@munsgdv.ca

LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS LE VENDREDI 29 MARS ET LUNDI 1 AVRIL POUR LA FÊTE DE PÂQUES

VIE MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



« ...Aussi, je sais que plusieurs l'attendent depuis un bon moment, la collecte des résidus alimentaires! Les fameux « sacs mauves » seront mis à l'œuvre dans notre Municipalité au mois de mars. Voir page 7 »

La préparation du budget municipal de cette année n'a pas été de tout repos. Les membres du conseil et les cadres supérieurs ont tenu de nombreuses réunions pour analyser notre situation actuelle. Notre objectif était de maintenir notre niveau élevé de services au coût le plus raisonnable. Compte tenu du niveau élevé de l'inflation, nous ne voulions pas imposer de charges financières supplémentaires à nos résidents.

En conséquence, notre budget pour l'année 2024 est de 8 905 155\$ comparé aux 8 925 298\$ de l'année dernière, ce qui représente une diminution de 0,2%. De plus, nos taux d'imposition resteront inchangés à 0,34 \$ pour les propriétés résidentielles et à 0,47 \$ pour les propriétés non résidentielles. Ceci a été rendu possible grâce à notre surplus accumulé qui a permis de combler la différence.

Cette année, nous avons décidé de tester un projet de tapis réfrigérés pour notre patinoire. Les réactions ont été extrêmement positives. L'automne exceptionnellement doux nous a permis d'utiliser la patinoire pendant deux mois supplémentaires. En raison de la popularité du projet, nous avons décidé d'acheter un nouveau système de tapis sur mesure. J'espère que les résidents seront satisfaits de ce nouveau système et qu'ils continueront à profiter de cette infrastructure pendant de nombreuses années.

Parmi les autres projets importants de cette année, citons de nouveaux réservoirs respiratoires pour notre Service incendie, une mise à jour de notre équipement de jeux d'eau, quelques machines supplémentaires pour le Centre Physik ainsi que plusieurs réparations routières mineures. Aussi, je sais que plusieurs l'attendent depuis un bon moment, la collecte des résidus alimentaires! Les sacs mauves ainsi que le matériel nécessaire seront distribués dans notre Municipalité au mois de mars. Voir page 7 pour plus de détails.

Restez en sécurité et profitez du reste de la saison hivernale !



**CONCOURS
MAISONS FLEURIES**

**FLOWERED HOUSE
CONTEST**

Suite à l'engouement de notre première édition du concours, nous revenons pour une 2e année! Surveillez les informations dans le prochain Indispensable!

Following the success of our first contest, we're back for a 2nd year! Look out for details in the next Indispensable!





VIE CITOYENNE



COMPTES DE TAXES

VOTRE COMPTE DE TAXES
EST DISPONIBLE EN LIGNE!

Il est temps de vous inscrire au service **Compte de Taxes**, disponible dans votre dossier « **propriété** » sur la plateforme citoyenne **Voilà!** Avec votre compte de taxes (2023 ou 2024) papier en main (certaines informations figurant sur le compte sont nécessaires afin de vous authentifier), vous pouvez compléter l'inscription de votre propriété dans votre compte et dès les prochaines facturations (2025), vous recevrez vos comptes de taxes directement dans votre compte **Voilà!**

Si vous n'avez toujours pas ouvert votre compte citoyen Voilà, nous vous invitons à vous inscrire en téléchargeant l'application mobile **Voilà!** qui est disponible dans Google Play/App Store ou sur votre ordinateur personnel ou portable en visitant le lien suivant <https://saint-gabriel-de-valcartier.appvoila.com/fr/>

DATES DE VERSEMENT
TAXES MUNICIPALES 2024

1^{er} versement : **1^{er} avril 2024**
 2^e versement : **1^{er} juillet 2024**
 3^e versement : **1^{er} septembre 2024**

Le 10 mars,
on avance
l'heure, on
vérifie nos
avertisseurs
de fumée et
on change
les piles.



TAXES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
 Province de Québec
 M.R.C. de la Jacques-Cartier



SAINT-GABRIEL
 - DE -
 VALCARTIER

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle général de perception pour 2024

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière à la susdite municipalité :

QUE le rôle général de perception pour 2024 a été complété et déposé au bureau municipal situé au 2215, boulevard Valcartier à Saint-Gabriel-de-Valcartier, et que les comptes de taxes municipales seront envoyés par la poste en date du 28 février 2024.

QUE la proportion médiane et le facteur comparatif pour les valeurs foncières des unités d'évaluation pour la troisième année du rôle triennal sont les suivants :

	Pour le rôle d'évaluation foncière 2024	Pour fins d'inscription aux comptes de taxes
Proportion médiane	77%	100%
Facteur comparatif	1.30	1.00

**DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 6^e JOUR DU MOIS
DE FÉVRIER 2024.**

Heidi Lafrance, Directrice générale/greffière-trésorière

MODES DE PAIEMENT-TAXES MUNICIPALES

Vous recevrez votre facture de taxes municipales au début du mois de mars.

Le paiement de la taxe foncière générale, de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, des taxes et des autres compensations se fera au maximum en trois (3) versements. (Les comptes de 300 \$ et moins se paient en un seul versement). Par conséquent, si votre premier versement est en retard, même de quelques jours seulement, vous perdrez automatiquement votre privilège de payer en trois (3) versements. La totalité du compte deviendra alors exigible immédiatement avec intérêts.

Afin d'éviter des frais d'intérêts de 12% annuel payables sur tout compte en retard, veuillez payer votre facture aux dates prévues.

Vos paiements peuvent se faire en argent comptant (au comptoir), par chèque (au comptoir, par la poste ou dans le dépôt de nuit), par paiement direct (au comptoir) et par Internet ou par guichet automatique avec votre institution financière. Pour effectuer un paiement par Internet, le numéro de référence que vous devez utiliser correspond à votre matricule excluant les premiers chiffres (22025) et les traits d'union pour un total de 10 chiffres.



VIE CITOYENNE

BUDGET 2024 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Membres du conseil, citoyens, citoyennes,

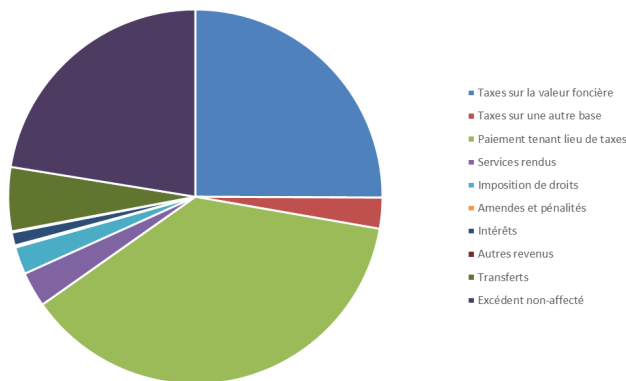
Après de nombreuses rencontres en comités avec les membres du conseil et le personnel de direction afin d'analyser nos services, nos besoins et les investissements en immobilisations pour l'année 2024, je suis fière de vous présenter un budget équilibré au montant de \$ 8 905 155, soit une diminution de 0,2% comparativement à l'année 2023.

J'ai le grand plaisir de vous annoncer que nous allons maintenir encore cette année le taux de la taxe générale foncière à 0,34\$ et le taux de la taxe sur les immeubles non résidentiels à 0,47\$.

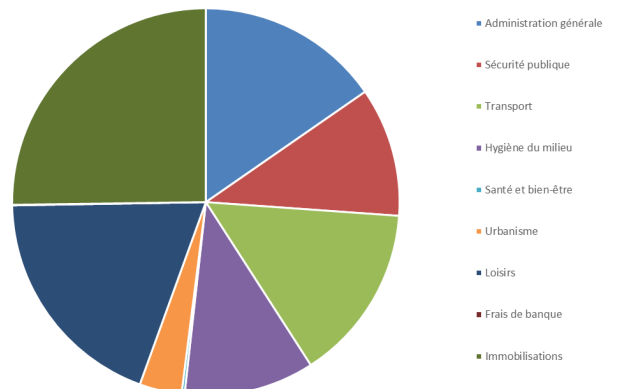
En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement les élus, la direction générale ainsi que les employés de la Municipalité pour leur collaboration à l'élaboration de ce budget et pour leur rigueur et leur professionnalisme en ce qui a trait aux services offerts aux citoyens.

Brent Montgomery, maire

REVENUS 2024 - PROVENANCE DES REVENUS



CHARGES - RÉPARTITION ENTRE SERVICES



Budget comparatif par fonction

Revenus de fonctionnement et excédent non-affecté	Budget 2024	Budget 2023	Variation \$	Variation %
Taxes sur la valeur foncière	2 232 614	2 200 295	32 319	1.4%
Taxes sur une autre base	237 422	259 078	(21 656)	-9.1%
Païement tenant lieu de taxes	3 339 283	3 342 279	(2 996)	-0.1%
Services rendus	269 860	276 053	(6 193)	-2.3%
Imposition de droits	211 000	198 500	12 500	5.9%
Amendes et pénalités	15 100	20 100	(5 000)	-33.1%
Intérêts	101 000	55 000	46 000	45.5%
Autres revenus	8 500	16 000	(7 500)	-88.2%
Transferts	491 608	2 178 673	(1 687 065)	-343.2%
Excédent non-affecté	1 998 768	379 320	1 619 448	81.0%
Total des revenus et excédent non-affecté	8 905 155	8 925 298	(20 143)	-0.2%

Charges de fonctionnement	Budget 2024	Budget 2023	Variation \$	Variation %
Administration générale	1 367 487	1 190 078	177 409	13.0%
Sécurité publique	959 151	880 791	78 360	8.2%
Transport	1 314 915	1 217 840	97 075	7.4%
Hygiène du milieu	967 936	1 121 822	(153 886)	-15.9%
Santé et bien-être	22 765	14 660	8 105	35.6%
Urbanisme	313 428	290 269	23 159	7.4%
Loisirs	1 709 548	1 540 188	169 360	9.9%
Frais de banque	3 500	3 500	-	0.0%
Activités d'investissement en immobilisations	2 246 425	2 666 150	(419 725)	-18.7%
Total des charges et immobilisations	8 905 155.00	8 925 298.00	(20 143.00)	-0.2%



VIE CITOYENNE

BUDGET 2024 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

PLAN TRIENNAL	2024	2025	2026
Administration générale			
Mobilier de bureau	1 500 \$		
Mise à niveau des équipements informatiques (TI)	15 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Acquisition de logiciels informatique	14 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
TOTAL	30 500 \$	10 000 \$	10 000 \$
Sécurité publique			
Aménagement centre d'entraînement	10 000 \$		
Divers équipements	205 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Caserne - Garage - Loisirs - étude utilisation bâtiment	25 000 \$		
Remplacement véhicule		300 000 \$	
TOTAL	240 000 \$	305 000 \$	5 000 \$
Travaux publics - Voirie			
Redmond / St-Sacrement - réfection	275 000 \$		
Boul Valcartier - préparation pour projet 2025	50 000 \$	1 500 000 \$	
Garage - caserne: climatisation	10 000 \$		
Véhicule municipal - remplacement	100 000 \$		
VTT - achat	35 000 \$		
Entrepôt municipal - construction appenti	60 000 \$		
Divers bâtiments - remplacement toitures et revêtement	45 000 \$		
Installation réservoir essence	15 000 \$		
Équipement de voirie		5 000 \$	5 000 \$
Amélioration du réseau routier		100 000 \$	100 000 \$
Véhicule de voirie		85 000 \$	95 000 \$
TOTAL	590 000 \$	1 690 000 \$	200 000 \$
Loisirs et culture			
Amélioration sentier pédestre (prolongement, éclairage, asphaltage, etc.)	30 000 \$		
Enseigne au 2230, boul. Valcartier	10 000 \$		
Centre Physik - équipement	50 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Patinoire - réfrigération	725 000 \$		
VCC - Laveuse à plancher	5 700 \$		
VCC - patio	77 000 \$		
VCC - réfrigérateur commercial	6 500 \$		
Loisirs - équipement de parc	85 725 \$		
Loisirs - reconstruction jeux d'eau	225 000 \$		
2215 - projet éclairage DEL	50 000 \$		
Terrain de balle - projet éclairage DEL	20 000 \$		
Bibliothèque - étagères	1 000 \$		
TOTAL	1 285 925 \$	20 000 \$	20 000 \$
TOTAL			
TOTAL PLAN TRIENNAL	2 146 425 \$	2 025 000 \$	235 000 \$

VIE CITOYENNE

URBANISME



ÉTÉ 2024 - INSPECTION DE TOUTES LES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Les piscines résidentielles constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'une personne adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années, la réglementation provinciale a été modifiée et s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples. Ce règlement a été délégué aux municipalités, les incombant de l'appliquer.

La municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier procèdera donc à l'inspection de toutes les piscines sur l'ensemble de son territoire, et ce à partir du printemps prochain. L'inspecteur municipal passera sur votre propriété, vérifiera votre piscine et vous enverra par la poste une liste des correctifs à apporter pour être conforme à la réglementation provinciale. Vous devrez vous y conformer pour le 1^{er} juillet 2025.

Pour plus d'information, visitez le site internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Plusieurs guides ainsi que grilles d'auto-évaluation sont disponibles.



Votre gouvernement

Québec

PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS À PROXIMITÉ D'UN LAC OU D'UN COURS D'EAU

Si vous possédez un terrain à proximité d'un lac ou d'un cours d'eau, celui-ci pourrait se trouver en partie en zone inondable et avoir un impact sur vos projets futurs. Que devez-vous savoir ?

Les zones inondables sont généralement séparées en deux zones distinctes : les zones inondables de grand courant, mieux connues sous le nom de zones inondables 0-20 ans, et les zones inondables de faible courant, soit les 20-100 ans.

Vous pouvez visualiser la délimitation des zones inondables sur la carte de la MRC disponible sur <https://sigale.ca/>. Notez cependant qu'une carte plus récente, par exemple un plan d'implantation fait par un arpenteur, prévaut sur celle de la MRC.

Voici quelques exemples d'interdiction en zones inondables :

- La construction d'une résidence principale;
- L'agrandissement d'un bâtiment qui a pour effet

d'augmenter l'empiètement dans la zone inondable;

- Une allée d'accès (entrée) d'un bâtiment principal ou complémentaire en zone de grand courant;
- Les bâtiments complémentaires sont interdits en zone de grand courant. En zone de faible courant, ils ne doivent pas avoir d'impact au sol;
- Les travaux de déblai et de remblai;
- Etc.

Depuis le 1^{er} mars 2022, le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral établit de nouvelles règles pour toutes les interventions qui sont réalisées en zones inondables. Cette réglementation provinciale a été l'objet de modifications en novembre 2023 et pourrait être sujette à changement pour le futur. Il est donc primordial de vous informer de la réglementation en vigueur avant de prévoir vos projets et vos travaux.

Pour toutes questions, contactez le service de l'urbanisme et de l'environnement.



VIE CITOYENNE

ABRIS D'HIVER

Les abris d'hiver tant ceux pour les véhicules que ceux pour les piétons à l'entrée d'un bâtiment, ainsi que les clôtures à neige et autres protections hivernales sont autorisés dans toutes les zones, du **1^{er} octobre au 30 avril de l'année suivante.**



RÈGLEMENT MUNICIPAL
Interdit de stationner
tout véhicule dans les
rues et sur l'accotement
du
1^{er} NOV au 1^{er} AVRIL

La collecte des résidus alimentaires FORMATION

Une présentation de
la Ville de Québec



Date : Mardi 16 avril 2024

Durée : de 19h à 20h

Lieu : Centre comm. Valcartier

MÉDAILLES POUR CHIENS LES MÉDAILLES DE LA MUNICIPALITÉ SONT VALIDES DE JANVIER À DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE.

**PROCUREZ-VOUS VOTRE
MÉDAILLE SUR LE SITE
INTERNET DE LA
MUNICIPALITÉ AVEC
GESTIPATTES DÈS
AUJOURD'HUI!**



TRAVAUX PUBLICS

Collecte des encombrants (monstres ménagers)

La Municipalité procédera à une collecte des encombrants une fois par **semaine**. Ce service fonctionne sur appel seulement. **SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires.** Vous devez communiquer avec le bureau municipal au **418 844-1218** pour demander ce service et nous fournir la liste des objets à ramasser ou vous inscrire en ligne sur le site Internet de la Municipalité sous la rubrique « Demande en ligne ».

La collecte est offerte un maximum de quatre fois par année/par résidence.

Les matériaux doivent être organisés correctement (ex : les tapis doivent

être roulés, le métal doit être trié, les fils ou la broche doivent être roulés ou attachés).

Vous pouvez disposer de pneus hors d'usage (usage non commercial seulement) ainsi que des jantes, aussi l'huile végétale de friture. L'huile doit être dans le contenant d'origine ou dans une bouteille de plastique transparente et bien identifiée.

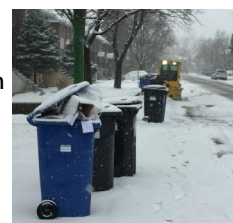
Les carcasses de véhicules, les débris de déboisement, les ordures ménagères et les feuilles mortes ne sont pas ramassés ni les matériaux recyclables.

Vous pouvez disposer de matériaux de rénovation en vous rendant à l'écocentre de Saint-Gabriel-de-Valcartier (2329, boul. Valcartier). Celui-ci est ouvert les samedis de 8h à 12h. Vous ne pouvez pas disposer de ces matériaux dans les bacs à ordures ordinaires car l'entrepreneur ne les ramassera pas.

TEMPÊTES HIVERNALES ORDURES ET RECYCLAGE

Le Service des travaux publics désire attirer votre attention sur une problématique lors des tempêtes hivernales. Plusieurs bacs sont détruits ou brisés à chaque hiver lorsqu'ils sont mal positionnés sur le bord de la rue pendant les tempêtes. Pour remédier à ceci, plusieurs solutions sont possibles :

- Placer pas vos bacs dans l'entrée de la cour, à la limite de l'accotement et non dans l'emprise de la rue ;
 - Récupérez vos bacs dès que possible après la cueillette ;
 - Évitez de placer vos bacs au bord du chemin si ceux-ci ne sont pas pleins.
- Ces simples habitudes aideraient à réduire les coûts de remplacement ainsi qu'à donner un coup de main aux déneigeurs! Merci pour votre collaboration!





SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



Déneigement des issues

Tôt ou tard, la saison hivernale nous apportera assurément d'importantes accumulations de neige. Le déblaiement de l'entrée est une activité fréquente et habituelle. Cependant, les sorties secondaires, les balcons et les fenêtres de sous-sol de nos maisons sont trop souvent oubliés et demeurent enneigés.

Le Service de prévention incendie désire vous rappeler qu'il est primordial de conserver les issues de tous les bâtiments dégagés, incluant celles des résidences privées. Le simple fait de déneiger les issues (balcon, terrasse, sortie du sous-sol) permettra à toute votre famille et à vous-même d'évacuer sécuritairement les lieux en cas de besoins.

N'oubliez pas, les portes et fenêtres peuvent se bloquer à cause de la glace; il est important de les maintenir fonctionnelles et en bon état, il faut donc les vérifier physiquement. Gardez toujours les accès aux issues libres même à l'intérieur de la résidence. En cas d'incendie, les secondes comptent et vous devez avoir accès facilement et rapidement à une issue. Un chemin d'accès doit aussi être prévu et déneigé pour permettre à toute la famille de se rendre rapidement à votre point de rassemblement. Si vous n'avez pas de plan d'évacuation, préparez-en un avec vos enfants afin que tout le monde soit prêt en cas d'incendie. Rappelez-leur la marche à suivre et quelles issues il est possible d'utiliser. Durant la saison hivernale, il serait une bonne idée de prendre une entente avec un voisin afin de se mettre au chaud rapidement en cas de sinistre. Un bon plan d'évacuation, qui a été pratiqué souvent et qui est bien connu de tous, combiné à des avertisseurs de fumée fonctionnels et à des issues accessibles en tout temps, est la clé du succès pour une évacuation efficace en cas d'incendie.

Préparer sa trousse d'urgence pour la maison

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;

Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Pour plus d'information afin de vous aider à préparer votre trousse d'urgence, nous vous recommandons de visiter le site web de la croix rouge suivant :

<https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/urgences-et-catastrophes-au-canada/soyez-pret-preparation-aux-urgences/procurez-vous-une-trousse-d-urgence>



<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/inondations-etes-vous-prets>

VIE COMMUNAUTAIRE

DES PLUMES DANS MA COUR—Le pic chevelu

Quelques mois passés, j'ai écrit un article sur le pic mineur; aujourd'hui place au pic chevelu. Les deux constituent un défi d'identification pour les nouveaux ornithologues amateurs et, bien qu'ils soient très similaires, il existe certaines différences clés à surveiller. Le bec du pic chevelu est presque aussi long que sa tête tandis que celui du pic mineur est délicat et beaucoup plus court. Vérifier la taille est l'indice le plus important pour savoir lequel est vraiment lequel, car le pic chevelu est plus grand de 50%. Ne vous inquiétez pas, cela devient plus facile avec la pratique et au fur et à mesure que le pic se déplace, vous pourrez voir la différence. Quelques indices plus subtils incluent les plumes extérieures entièrement blanches de la queue du chevelu comparées à celles tachetées du mineur, de plus, la tache rouge du mâle chevelu est souvent divisée en deux alors que celle du mineur ne l'est pas.

Le plumage du pic chevelu est un mélange de noir et de blanc. Son dessous est blanc et sa tête est marquée de larges rayures noires et blanches alternées. Les mâles ont une tache rouge à l'arrière de la tête ce qui n'est pas le cas de la femelle.

La femelle peut pondre de 4 à 6 œufs blancs et l'incubation ainsi que l'alimentation une fois éclost est effectuée par les deux parents. Les jeunes pics chevelus quitteront le nid 28 à 30 jours après l'éclosion et seront ensuite nourris par leurs parents pendant un certain temps.

Ces pics s'accrochent aux troncs d'arbres et le long des branches principales. Ce sont des oiseaux de forêts matures que l'on peut apercevoir sur tout le continent. Ce pic n'est pas un oiseau migrateur et près de chez nous, on l'aperçoit dans les boisés et les forêts ouverts de pins, d'épinettes et de chênes. Son régime alimentaire se compose principalement d'insectes et de larves de coléoptères, de fourmis et de chenilles. Le gras (suif) à vos mangeoires les attirera certainement, mais ce qu'ils semblent aimer par-dessus tout c'est une bille de bois rond dans laquelle vous aurez fait des trous afin de mettre du beurre d'arachide croquant.

Dans notre région nous avons la chance d'avoir le mélange parfait d'arbres, de champs et de mangeoires pour rendre le pic chevelu très heureux. Alors, sortez et essayez de reconnaître la différence lorsque vous apercevez un pic aux alentours de votre maison et demandez-vous : est-ce un pic chevelu ou un pic mineur ? **Bonnes observations, Maureen Bédard.**



UNE PAGE D'HISTOIRE

L'ÉCOLE AU COUVENT

Histoire de Carol Monaghan racontée à Léa-Marie Monaghan.

Extrait adapté du livre « Dans le bon vieux temps »

Dans les années 1950, il y avait deux écoles à Valcartier, *Valcartier Elementary* et le Couvent. Le Couvent, construit en 1944, était situé entre le Village Vacances Valcartier et le cimetière.

Il y avait quatre salles de classe, une cuisine, une chapelle, un bureau et des chambres à coucher. De 70 à 80 élèves fréquentaient cette école. En hiver, tous les midis, nous nous rendions à la patinoire de M. Drouin, située près du magasin Drouin (maintenant connu sous le nom de Dépanneur du Village). L'abbé Gravel, le curé de la paroisse, patinaï avec nous, vêtu de sa longue robe noire. C'était une grande joie, surtout pour les garçons, car il était un bon patineur et aimait jouer au hockey !

L'école a cessé d'être utilisée vers 1968 ou 1969. Les élèves anglophones ont été envoyés à l'école catholique de la base et les élèves francophones sont allés à une nouvelle école dans le village... l'école du Joli Bois. Le bâtiment a servi de salle de réunion et de réception pendant quelques années, puis de club de motoneige avant d'être démoli en 1978.



VIE COMMUNAUTAIRE

BANQUE ALIMENTAIRE DE DÉPANNAGE

SAVEZ-VOUS...que la Municipalité offre une petite banque de dépannage alimentaire à l'entrée du Centre communautaire? Ce service est offert à toute la population et de façon discrète.

PRENEZ SI VOUS AVEZ BESOIN ET
DONNEZ GÉNÉREUSEMENT SI VOUS EN
AVEZ. MERCI!



REMERCIEMENTS—PANIERS DE NOËL

Encore cette année, nous avons distribué avec succès 24 paniers de Noël à des familles ou des personnes seules, dans le besoin. Un immense merci à tous les partenaires suivants : l'École primaire Valcartier, l'École secondaire Mont St-Sacrement, l'école Joli-Bois, la Fondation Roger Lamont, la garderie Vallée Jeunesse, Marie-Kim et son initiative, les éleveurs de dindes locaux et tous les donateurs individuels qui ont fait don en argent ou de nourriture. Les besoins continuent d'augmenter et notre petite banque de dépannage alimentaire sera toujours disponible pour ceux qui en ont besoin, car notre communauté a prouvé qu'elle avait toujours grand cœur! Bonne année 2024 à tous! Vous avez besoin d'aide? Contactez Pam au plaberge@munsgdv.ca.



POPOTE ET MULTI-SERVICES

Popote et Multi-Services est un organisme à but non lucratif qui a pour mission **d'aider à maintenir les personnes âgées, les personnes en perte d'autonomie et les personnes en convalescence dans leur milieu de vie.**

Nous offrons le service de **livraison de repas chauds** à domicile le midi, que vous en ayez besoin à court ou à long terme, ce service peut vous aider et alléger votre quotidien :

⇒ Pour seulement 7 \$ par repas, incluant soupe, repas et dessert, vous n'avez pas le souci de faire la vaisselle. Vous pourriez être admissible (70 ans et plus) au crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés de Revenu Québec.

Nous offrons également les services **d'accompagnement-transport** pour des raisons médicales. Ce service n'est pas un service de taxi, les accompagnements-transports sont effectués par des bénévoles. Vous ne payez qu'une compensation, remise en totalité au bénévole pour rembourser les frais d'essence.

⇒ Les frais varient d'une région à l'autre. Par exemple pour les hôpitaux de Québec le coût est de 30 \$. Ce tarif inclut l'aller-retour et, dans la plupart des cas, le stationnement.

Évitez-vous la préoccupation de devoir conduire et les frais de stationnement.

Si vous désirez utiliser nos services, ou pour devenir bénévole, vous pouvez communiquer avec nous au **418-845-3081** ou avec Pam ou Véronique au **418-844-1218**.

Si vous désirez vous impliquer en tant que bénévole que cela soit pour la livraison des repas ou l'accompagnement-transport, vous êtes les bienvenus. Sachez que le fait d'être bénévole pour la Popote et Multi-Services ne vous occasionnera aucuns frais puisque nous remboursons les frais de kilométrage lors de la livraison de repas et que, pour les accompagnements-transports, la compensation vous revient à 100 %.

BAC D'ENTRAIDE DIABÉTIQUE DU QUÉBEC

Le bac pour y déposer des vêtements usagés, accessible en tout temps se retrouve devant l'école Valcartier Elementary au 2224, boul. Valcartier. Svp, garder l'endroit propre, s'il n'y a plus de place à l'intérieur du bac, repasser à un autre moment lorsque celui-ci aura été vidé.



LOISIRS



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Guide pour les dons à la bibliothèque

Nous acceptons volontiers les dons de livres, mais tous les livres d'occasion ne conviennent pas pour les boîtes à livres ou les ventes de livres. Aidez-nous en triant vos livres avant de les donner. Voici un guide pour vous aider :

Qualité : Les livres doivent être de bonne qualité.

Ne donnez pas de livres avec :

- * des pages déchirées, pliées ou souillées
- * des livres avec des commentaires manuscrits ou des surlignements
- * des couvertures déchirées ou manquantes
- * des odeurs de moisi ou des dégâts d'eau

Exemples de livres que nous pouvons utiliser :

- * romans (couverture rigide ou livre de poche)
- * biographies
- * non-fiction d'intérêt général
- * livres pour enfants
- * bandes dessinées et romans graphiques

Exemples de livres que nous ne pouvons pas utiliser :
(merci de les recycler)

- * manuels scolaires ou d'entreprise
- * cahiers de travail ou cahiers d'activités partiellement remplis
- * revues
- * « Reader's Digest »
- * encyclopédies

Les livres peuvent être déposés à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture. Ceux-ci ne doivent pas être déposés dans la boîte de nuit.

Si vous avez des questions concernant les dons à la bibliothèque, n'hésitez pas à nous contacter.

HEURE DU CONTE POUR PÂQUES

Vendredi 22 mars à 18h30 au Centre communautaire. Activité gratuite pour enfants de 4 à 7 ans et leurs familles. Plus d'info à venir sur la page Facebook de la bibliothèque.



VALENTINS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Êtes-vous amoureux d'un livre ou d'un personnage de votre livre préféré ? Êtes-vous à la recherche d'un nouvel amour ? Visitez l'arbre à valentins de la bibliothèque pendant tout le mois de février !



DU 2 JUILLET AU 16 AOÛT 2024

SERVICE DE GARDE :
25-26-27 JUIN
19-20-21 AOÛT

**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
DANS LE PROCHAIN INDISPENSABLE**



Groupe d'âge : 14 ans +

HORAIRE RÉGULIER :

Lundi au jeudi 5 h30 à 21 h
Vendredi 5 h30 à 19 h
Samedi 8 h à 16 h

LISTE DE PRIX

1 mois : 30 \$/pers. ou 40 \$/famille*
3 mois : 60 \$/pers. ou 80 \$/famille*
6 mois : 110 \$/pers. ou 140 \$/famille*
1 an : 200 \$/pers. ou 260 \$/famille*

*Famille: 2 adultes et enfants (étudiants 14 à 25 ans)

Étudiants (14 à 25 ans), bénévoles, 50 ans et + :

50% de rabais (excepté prix carte et session)

1 session : 5 \$/personne

Non résidents : 20 \$ de plus

Tél. : 418-476-1053, COMPLEXE 2230, BOUL. VALCARTIER

LOISIRS



SAINT-GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

PROGRAMMATION LOISIRS PRINTEMPS 2024

INSCRIPTIONS 10 FÉV. AU 2 MARS

MISE EN FORME

POUND

POUND UNPLUGGED

HATHA YOGA

YOGA VINYASA

DANSE COUNTRY

PICKLEBALL



MISE EN FORME DE JOUR

EXERCICES EXTÉRIEURS / 50 ANS ET +

PÉTANQUE INTÉRIEURE

VINIYOGA (SUR CHAISE OU TAPIS)

TAI-CHI



ACTIVITÉS JEUNESSE

TAEKWONDO

INITIATION AU BASEBALL

SOCCER & TIMBITS

DANSE HIP-HOP



ACTIVITÉS CULTURELLES ET ATELIERS

ATELIER D'ASSEMBLAGE DE NICHOS

DÉGUSTATION DE WHISKY

ATELIER RÉALITÉ VIRTUELLE

ATELIER MISE À JOUR DU VÉLO

CRÉER POUR LE PLAISIR

PM ET SOIRÉE PEINTURE

CONFÉRENCE "VISER
L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE"

PEINTURE SUR ROCHES



Inscriptions sur Voilà!

Tous les détails au : www.saint-gabriel-de-valcartier.ca

Onglet Loisirs / Programmation



LOISIRS

Animée par Patrick Nadeau



ATELIER DONNÉ EN FRANÇAIS SEULEMENT

BIBLIO
de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-AppalachesL'OUEST CANADIEN EN
RÉALITÉ VIRTUELLE...

une expérience inoubliable!

Prêt pour l'aventure en 360 degrés?

Survolez les prairies de la Saskatchewan et explorez les
Badlands en Alberta. Découvrez les montagnes Rocheuses au
sud de Banff, les parcs nationaux des Lacs-Waterton,
Mont-Revelstoke et Glaciers en Colombie-Britannique.

Pour les
13 ans
et +

Gratuit

Date limite d'inscription :
Dimanche 3 marsbit.ly/AtelierRV19mars

Mardi 19 mars 2024 à 18 h 30

Complexe sportif - salle multi
2230, boulevard Valcartier
Saint-Gabriel-de-ValcartierNOUVELLE ENTENTE
NEW AGREEMENTentre la ville de Saint-Gabriel-de-Valcartier
et le Service des loisirs Valcartierbetween the Town of Saint-Gabriel-de-Valcartier
and Valcartier Recreation Department

30% de rabais | 30% discount

sur le prix d'un abonnement individuel ou familial
on the price of an individual or family subscriptionAccès aux bains libres gratuitement
Free access to the open swim times

- Bain libre pataugeoire | Wadding pool
- Bain en longueur jour et soir | Day and evening lane swim
- Bain libre pour tous | Free swim for all

* Sur présentation d'une preuve de résidence.

* Selon la programmation hebdomadaire.

* Les cours et activités inclus dans la
programmation hebdomadaire peuvent
changer sans préavis.

* Upon presentation of proof of residence.

* As per weekly program.

* Courses and activities included in the
weekly program are subject to change
without notice.www.sbmfc.ca/valcartier | www.cfmws.ca/valcartier10 avril 2024
à 19hau centre
communautaireLe fameux pouce vert
L'horticulture démythifiée

Marthe Laverdière vous amène à réfléchir
aux éléments qui vous mèneront vers la
réussite tant souhaitée. Elle raconte que
l'horticulture correspond à une façon
de vivre et n'a rien de magique. Elle
démythifie cette activité qui peut être si
gratifiante si on l'aborde dans le plaisir!

- 70 minutes de conférence +
période de questions
- Gratuit pour les résidents de
SGDV 10\$ par non-résident



LOISIRS



VIENS TRAVAILLER AVEC UNE GANG TRIPPANTE AU CAMP DE JOUR !

- Aide-moniteur/trice : 14 - 15 ans
- Moniteur/trice :
16 ans ou terminer le sec. 3
- Salaire compétitif
- Avantages super intéressants
comme : être dehors tout l'été,
tes soirées et fins de semaine
de congé, abonnement au gym
pour l'été!

Envoie ton CV avant le 15 mars au :
plaberge@munsgdv.ca



VIENS LÂCHER
TON **Fou**
CET ÉTÉ !



**Le Service des loisirs
est à la recherche de
bénévoles pour les
activités jeunesse d'été!**
(ex. soccer, baseball...)

**Nous recherchons aussi
des personnes intéressées
au travail de préposé
aux bâtiments, pour
une banque de noms
de remplacement.**
**Contactez nous
pour en savoir plus!**

En collaboration avec la Municipalité
de Saint-Gabriel-de-Valcartier

FRIPERIE V.E.S.

Collecte de vêtements usagés et friperie
au profit de l'OPP de l'école primaire Valcartier

Dates de collecte :
du 22 avril au 31 mai 2024
En semaine : 9h - 16h
18h30 - 20h30
Fin de semaine : Midi - 16h

Dates de la friperie :
du 28 avril au 31 mai (heures à venir)
La collecte et la friperie ont lieu au
centre récréatif par l'entrée de la
patinoire.



SEMAINE DE RELÂCHE 2024



Surveillez notre page
Facebook pour la
programmation
offerte à la Relâche!

BAL DES TUQUES & PROMENADE AUX FLAMBEAUX

14 FÉVRIER 17H-20H

Animation - Prix de participation
Chocolat chaud - Biscuits

On jumèle les 2 activités cette
année! Portez du rouge et venez
marcher ou patiner avec nous!

LOISIRS



Vous avez des idées à nous proposer? Nous sommes toujours à la recherche de nouveautés!

Contactez-nous!
coordoloisirs@munsgdv.ca



**MÊME AVEC LA NEIGE...
C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE!**

INSCRIS-TOI AVEC LES
OURS NOIRS
 été 2024

Inscriptions ouvertes pour
 des équipes de U9 à Senior
 Les équipes seront déterminées
 selon le nombre d'inscriptions.



TIMBITS SOCCER Programme d'initiation au soccer
 offert aux jeunes de U4 à U8

INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR VOILÀ! 

LE CLUB ADOS

RECHERCHE DES ANIMATEURS ANIMATRICES

- ☒ TU ES DYNAMIQUE?
- ☒ TU AS 18 ANS ET + ?
- TU ÉTUDIES DANS UN DOMAINE
- ☒ CONNEXE AUX JEUNES?
- ☒ TU AS PLEIN DE BONNES IDÉES?



ON A UNE JOB POUR TOI!

418-844-1218 ou par courriel :
plaberge@munsgdv.ca



**30\$ / année
pour une foule d'activités!**



**Parce qu'on se
soccie de vous!**

**Programme pour les résidents de
 Saint-Gabriel-de Valcartier
 Âgés de 55 ans et +**

Inscrivez-vous dès maintenant!

**Pour plus d'informations,
 contactez le Service des loisirs au 418-844-1218**



LOISIRS

COMMENT S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS AVEC LE NOUVEAU PORTAIL CITOYEN VOILÀ?

INSCRIPTION EN LIGNE AU PORTAIL VOILÀ! OBLIGATOIRE AU PREALABLE



1. Rendez-vous sur le portail citoyen Voilà ! à l'adresse suivante :
<https://saint-gabriel-de-valcartier.appvoila.com/fr/?returnURL=%252Faccueil>
2. Dans l'espace Inscription, cliquez sur « S'inscrire ».
3. Remplissez le formulaire en ligne pour créer votre Dossier citoyen personnalisé.
4. Cochez « **Je suis intéressé à m'inscrire à des programmes de loisirs** »
5. Vous recevrez un courriel confirmant l'activation de votre Dossier citoyen personnalisé. Un délai pourrait survenir quant à l'approbation du compte loisirs par un administrateur. Si tel est le cas, revenir plus tard pour compléter les inscriptions.

POUR VOUS INSCRIRE SUR LA PLATEFORME DES LOISIRS

1. Une fois la confirmation de l'activation de votre dossier reçue, retournez sur le portail citoyen Voilà ! et inscrivez votre adresse électronique et votre mot de passe dans l'espace « Connexion ».
2. Cliquez sur « Se connecter ».
3. Cliquez sur la pastille « Loisirs ».
4. Inscrivez-vous en ligne aux activités de la programmation de printemps 2024 à **compter du 10 février 2024**. **N'oubliez pas que vous devez avoir créé votre compte citoyen avant de procéder à cette étape, vous recevrez votre courriel de confirmation de l'administration pour y accéder.**

Mode de paiement possible en ligne : carte de crédit uniquement (VISA et MASTERCARD).

NON-RÉSIDENT

Les demandes d'inscription de non-résidents de la Municipalité sont traitées après la période d'inscription régulière. Selon les cours, un nombre limité de places est offert. Les places sont attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

CONFIRMATION DES ACTIVITÉS

Selon les cours, un nombre limité de places est offert. Les places sont attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Si vous ne recevez pas d'appel ou de courriel avant le début de votre activité, c'est qu'elle a lieu. Vous devez donc vous présenter comme prévu à la date inscrite dans la programmation. Veuillez prendre note qu'aucun appel ne sera effectué pour confirmer votre inscription. Le professeur et l'horaire sont sujets à changement.

PAS D'ORDINATEUR OU BESOIN D'AIDE?

Il nous fera plaisir de vous assister à distance dans votre processus d'inscription selon vos besoins :

- ♦ Par courriel à admin@munsgdv.ca ou coordoloisirs@munsgdv.ca;
- ♦ Par téléphone au 418 844-1218